



ANNEXES

GLOSSAIRE

RAPPORT DE GESTION
2021

AECA	Association des établissements cantonaux d'assurance
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
CCNC	Caisse cantonale neuchâteloise de compensation
CIREN	Communauté intercantonale de risques éléments naturels
COSTRADIS	Commission stratégique de la défense incendie et des secours
CPCN	Caisse de pension du canton de Neuchâtel
CSSP	Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers
DCF	Discounted Cash Flow (actualisation des flux de trésorerie)
DETEC	Département fédéral de l'environnement des transports, de l'énergie et de la communication
LAB	Loi sur la préservation et l'assurance des bâtiments
LPDIENS	Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours
OFROU	Office fédéral des routes
POOL	Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques
RALPDIENS	Règlement d'application de la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours
RLAB	Règlement d'exécution de la loi sur la préservation et l'assurance des bâtiments
SIEN	Service informatique de l'entité neuchâteloise
SIS	Service d'incendie et de secours
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
UIR	Union intercantonale de réassurance

PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ET D'ÉVALUATION

Principe de présentation des comptes

L'ECAP établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application des recommandations spécifiques à sa branche (RPC 41).

L'Etablissement gère depuis le 24 mars 2014, date d'entrée en vigueur du RALPDIENS, le fonds des missions de secours. Le compte de résultat n'est pas impacté par cette gestion mais certains comptes au bilan dépendent des dites missions et y font référence.

Le rapport de gestion est conforme à l'art. 9 de la loi sur la préservation et l'assurance des bâtiments (LAB) du 30.06.2016 ainsi qu'à l'art. 6 de son règlement d'exécution (RLAB) du 15.03.2017.

Les comptes ont été présentés suivant le principe comptable de la continuité d'exploitation. Le principe de l'interdiction de compensation entre actifs et passifs, ainsi qu'entre produits et charges (principe brut) a été respecté. Les comptes annuels répondent au principe de la permanence dans l'évaluation, la présentation et la publication. Ils se basent sur des principes de gestion d'entreprise et donnent une image fidèle de l'état effectif de la fortune, des finances et des produits (true and fair view).

Les chiffres sont présentés en milliers de francs suisses et arrondis selon les règles en usage dans le commerce, ce qui peut conduire à des différences d'arrondi.

Date de clôture du bilan

L'exercice court du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le bilan est clôturé au 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation repose sur des critères uniformes. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

Postes en monnaies étrangères

Les valeurs patrimoniales et les engagements en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de la date de transaction.

Les cours déterminants au 31 décembre s'élèvent à:

		2021	2020
EUR	1	1.0375	1.0821
USD	1	0.9129	0.8852
JPY	100	0.7923	0.8558
CAD	1	0.7238	0.6953
NOK	100	0.1035	0.1020
GBP	1	1.2332	1.2083
SGD	1	0.6764	0.6698
SEK	1	0.1008	0.1077
DKK	1	0.1395	0.1454
AUD	1	0.6631	0.6811
HKD	1	0.1170	0.1142

Placements de capitaux

Les placements de capitaux de l'ECAP sont évalués selon les principes suivants:

- **Liquidités dans les placements de capitaux**

Les liquidités sont évaluées à leur valeur actuelle.

- **Titres**

L'évaluation des titres est faite selon les valeurs actuelles (valeurs du marché cotées publiquement). Les moins-values et les plus-values réalisées et non réalisées sur les titres ainsi que les frais, les intérêts courus, dividendes et autres distributions de bénéfices sont comptabilisés dans le compte d'exploitation. Les prêts divers sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite des amortissements nécessaires.

- **Immeubles**

À l'exception de l'immeuble Clos-Pury 15 à Couvet, considéré comme propre à l'exploitation du centre de formation de l'ECAP (immobilisation corporelle), les immeubles figurent parmi les placements de capitaux. La valeur actuelle des immeubles a été calculée suivant la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie (DCF), en appliquant un taux d'actualisation adapté au risque. Les immeubles qui seraient destinés à être cédés dans les 12 mois ou dont la valeur de vente a été contractuellement établie sont évalués à leur prix de vente escompté.

- **Constructions en cours**

Les constructions en cours sont évaluées à leur valeur nominale.

Participations

Les participations comprennent les actions et les titres de participation similaires dans des sociétés au sein desquelles l'ECAP peut exercer une influence déterminante. Les participations sont évaluées à leur valeur nominale.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements résultant de l'exploitation. Ces amortissements sont effectués de façon linéaire par la méthode directe, à partir du prix d'acquisition. Le seuil d'activation au bilan est fixé à CHF 10'000. Les amortissements des immobilisations incorporelles reposent sur les durées d'utilisation suivantes:

Logiciels: 4 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements résultant de l'exploitation. Ces amortissements sont effectués de façon linéaire par la méthode directe, à partir du prix d'acquisition. Le seuil d'activation au bilan est fixé à 10'000 francs. Les amortissements des immobilisations corporelles reposent sur les durées d'utilisation suivantes:

Immeubles: 50 ans

Mobilier et installations: 5 ans

Gros véhicules de défense incendie: 12 ans

Petits véhicules de défense incendie: 8 ans

Véhicules missions de secours: Selon planification stratégique

Autres véhicules: 4 ans

Matériel informatique: 3 ans

Actifs et passifs de régularisation

Les comptes de régularisation contiennent les charges et les produits usuels devant être délimités dans le temps, en relation avec l'activité.

Créances

Les créances sont évaluées au bilan à leur valeur nominale.

Liquidités d'exploitation

Les liquidités sont évaluées à leur valeur actuelle. Elles comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les avoirs à vue et les fonds déposés auprès d'établissements bancaires. Celles-ci sont destinées exclusivement au fonctionnement opérationnel.

Réserves provenant des bénéfices accumulés

La détermination des réserves se base sur des calculs de risques en fonction de la valeur assurée du parc immobilier et de la réassurance. Ces réserves doivent permettre à l'ECAP de poursuivre sa mission, quels que soient les événements exceptionnels lui incombant.

Provisions techniques d'assurance

Les provisions techniques se basent sur les engagements présumés à l'égard des assurés et comprennent:

- Provision pour rabais sur primes d'assurance accordé aux assurés de l'ECAP sur la base d'une décision de la Chambre d'assurance immobilière en fonction du résultat de l'année courante.
- Provisions relatives aux sinistres ouverts en fin d'exercice et calculées sur la base des indemnités restant à payer sous déduction de la part de réassurance.

Provisions techniques pour fluctuation et sécurité

Les provisions techniques pour fluctuation et sécurité se basent sur des engagements contractuels ou statutaires à l'égard de la réassurance. Elles incluent:

- Provision relative à l'engagement statutaire permettant la recapitalisation de la réassurance de l'ECAP (UIR) en cas de difficulté.
- Provisions relatives à l'engagement contractuel couvrant les risques liés aux dommages éléments naturels (CIREN) et sismiques (Pool). Ces provisions sont fonction de la valeur d'assurance du parc immobilier.

Provisions non techniques

Il s'agit de provisions sans rapport direct avec l'activité d'assurance. Elles sont constituées pour faire face à des engagements d'ordre légal ou contractuel, découlant de la pratique passée de l'entreprise et dont le montant ou l'échéance sont encore indéterminés à la clôture des comptes:

- Provision couvrant la part de recapitalisation de la caisse de pension CPCN (ex. Prévoyance.ne) incombant à l'Établissement.
- Provision relative aux promesses de subvention ouvertes en fin d'exercice et calculées sur la base des montants restant à payer.

- Provision constituée en fin d'année sur les soldes d'heures et de vacances dus aux employés de l'ECAP.
- Provision destinée à indemniser certains dommages non couverts dans le cadre du produit référentiel.
- Fonds, constitué en 2009, pour le financement de mesures spéciales et ponctuelles destinées à la prévention. Ce financement peut être alloué, en principe, à des mesures de prévention dans le domaine des éléments naturels et des adductions d'eau.
- Fonds permettant de soutenir des actions en matière de prévention des dommages.
- Fonds permettant d'absorber les fluctuations en besoin de financement, notamment en matière de renouvellement de véhicules sapeurs-pompiers.
- Fonds nécessaire au financement des missions de secours (selon art. 35 RALPDIENS).

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Cette provision est destinée à couvrir les risques boursiers et monétaires sur les placements de capitaux figurant à l'actif du bilan.

Le calcul de cette provision est basé sur l'allocation effective des actifs au 31 décembre et les risques qui y sont liés.

Dettes

Les engagements envers des réassureurs, des organisations liées ainsi que les autres dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs sont présentés à leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des corrections de valeur nécessaires.

01

Placements de capitaux - chiffres en milliers de francs

	Actions suisses	Actions étrangères	Immobilier	Constructions en cours	Fonds immobiliers	Obligations suisses	Obligations étrangères	Autres titres	Prêts	Liquidités	TOTAL
VALEUR DE MARCHÉ AU 01.01.2021	61 124	30 088	71 354	1 107	35 330	98 212	17 487	0	542	13 759	329 004
Entrées de valeur	3 960	6 659	5 600	2 634	4 215	20 637	13 857	0	842	62 406	120 810
Sorties de valeur	-6 657	-8 887	0	0	-1 845	-18 526	-8 669	0	-133	-65 186	-109 903
Bénéfices non réalisés	13 149	3 626	0	0	1 771	528	104	0	0	32	19 210
Pertes non réalisées	-65	-253	0	0	-134	-1 022	-697	0	0	-15	-2 186
Bénéfices réalisés	1 406	1 003	0	0	1 235	990	273	0	9	70	4 985
Pertes réalisées	-77	-37	0	0	-7	-90	-149	0	0	-942	-1 302
VALEUR DE MARCHÉ AU 31.12.2021	72 840	32 199	76 954	3 741	40 564	100 729	22 206	0	1 260	10 125	360 618

	Actions suisses	Actions étrangères	Immobilier	Constructions en cours	Fonds immobiliers	Obligations suisses	Obligations étrangères	Autres titres	Prêts	Liquidités	TOTAL
VALEUR DE MARCHÉ AU 01.01.2020	45 217	26 865	66 366	4 333	28 603	91 381	13 894	11 186	128	9 671	297 645
Entrées de valeur	29 025	36 885	3 831	605	4 598	18 384	15 490	0	440	180 909	290 169
Sorties de valeur	-16 627	-34 044	1 157	-3 831	-984	-11 808	-12 153	-11 186	-32	-176 257	-265 765
Bénéfices non réalisés	3 571	3 463	0	0	2 779	317	532	0	0	200	10 862
Pertes non réalisées	-100	-450	0	0	-433	-968	-342	0	0	-166	-2 458
Bénéfices réalisés	786	1 471	0	0	778	1 086	274	0	6	736	5 138
Pertes réalisées	-748	-4 103	0	0	-12	-181	-208	0	0	-1 334	-6 586
VALEUR DE MARCHÉ AU 31.12.2020	61 124	30 088	71 354	1 107	35 330	98 212	17 487	0	542	13 759	329 004

03

Immobilisations - chiffres en milliers de francs

Immobilisations incorporelles | Immobilisations corporelles

	Logiciel informatique	Total	Véhicules	Véhicules défense incendie	Véhicules missions de secours	Mobilier et installations	Matériel	Matériel informatique	Immeubles	Total
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 01.01.2021	712	712	511	6 398	531	111	44	4	1 894	9 494
Valeur d'acquisition au 01.01.	1 298	1 298	1 023	8 534	1 356	327	60	230	2 245	13 776
Entrées de valeurs	543	543	49	248	1 052	35	0	0	1 239	2 623
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0	0	0	0	-483	-483
Valeur d'acquisition au 31.12.	1 841	1 841	1 072	8 782	2 408	363	60	230	3 001	15 916
Ajustements cumulés au 01.01.	-586	-586	-511	-2 136	-825	-217	-16	-226	-351	-4 282
Amortissements	-407	-407	-81	-764	-163	-45	-12	-4	-179	-1 248
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12.	-993	-993	-592	-2 901	-988	-262	-28	-230	-530	-5 530
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2021	848	848	480	5 881	1 420	101	32	0	2 471	10 385

Immobilisations incorporelles | Immobilisations corporelles

	Logiciel informatique	Total	Véhicules	Véhicules défense incendie	Véhicules missions de secours	Mobilier et installations	Matériel	Matériel informatique	Immeubles	Total
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 01.01.2020	295	295	615	5 048	128	129	3	9	1 749	7 680
Valeur d'acquisition au 01.01.	599	599	1 003	6 415	866	307	7	230	2 022	10 850
Entrées de valeurs	699	699	20	2 119	489	20	54	0	223	2 925
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31.12.	1 298	1 298	1 023	8 534	1 356	327	60	230	2 245	13 776
Ajustements cumulés au 01.01.	-304	-304	-387	-1 367	-739	-178	-4	-222	-273	-3 170
Amortissements	-282	-282	-124	-769	-86	-38	-12	-4	-79	-1 112
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12.	-586	-586	-511	-2 136	-825	-217	-16	-226	-351	-4 282
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2020	712	712	511	6 398	531	111	44	4	1 894	9 494

02

2021 2020

Participations - chiffres en milliers de francs

7 762 7 714

L'ECAP est membre de la société simple du POOL
(selon l'art.530 et suivants CO).

7 762 7 714

04

Actifs de régularisation - chiffres en milliers de francs

1 618 686

Mise de fonds POOL	1 081	0
Intérêts courus	431	501
Divers	106	185

05

Créances - chiffres en milliers de francs

1 853 1 387

Impôt anticipé	420	321
Créances primes	350	170
Créances diverses	1 083	897

06

Provisions techniques d'assurance - chiffres en milliers de francs

	01.01.2021	Attributions	Utilisations	31.12.2021
Sinistres Feu bruts	8 505	104	0	8 609
- part de la réassurance	-95	0	0	-95
Sinistres Feu nets	8 410	104	0	8 514
Sinistres Eléments naturels bruts	3 141	44 528	0	47 669
- part de la réassurance	-1 991	0	-28 565	-30 556
Sinistres Eléments naturels nets	1 151	44 528	-28 565	17 113
Contribution nette à la CIREN	0	4 929	-2 864	2 065
Provision pour rabais sur prime	2 900	0	-2 900	0
Total	12 461	49 560	-34 329	27 692

	01.01.2020	Attributions	Utilisations	31.12.2020
Sinistres Feu bruts	8 264	241	0	8 505
- part de la réassurance	-95	0	0	-95
Sinistres Feu nets	8 169	241	0	8 410
Sinistres Eléments naturels bruts	7 940	0	-4 799	3 141
- part de la réassurance	-4 164	2 174	0	-1 991
Sinistres Eléments naturels nets	3 776	2 174	-4 799	1 151
Contribution nette à la CIREN	0	0	0	0
Provision pour rabais sur prime	0	2 900	0	2 900
Total	11 945	5 315	-4 799	12 461

07

Provisions techniques pour fluctuation et sécurité - chiffres en milliers de francs

	Engagement statutaire UIR	CIREN	POOL	Total
Etat au 01.01.2021	6 249	15 738	15 018	37 005
Utilisations	0	0	0	0
Attributions	0	0	0	0
Dissolutions	-58	-6	-120	-183
Etat au 31.12.2021	6 191	15 732	14 898	36 822
Etat au 01.01.2020	6 404	15 335	15 069	36 809
Utilisations	0	0	0	0
Attributions	0	403	0	403
Dissolutions	-155	0	-51	-207
Etat au 31.12.2020	6 249	15 738	15 018	37 005

Réserves nécessaires	2021	2020
Obligations envers la CIREN	15 732	15 738
Obligations statutaires envers l'UIR	6 191	6 249
Obligations envers le POOL	14 898	15 018
Total des réserves nécessaires	36 822	37 005
déjà en réserve selon bilan	-36 822	-37 005
Total des réserves manquantes	0	0

08

Provisions non techniques - chiffres en milliers de francs

	01.01.2021	Attributions	Dissolutions	31.12.2021
Fonds pour l'intervention	27 372	1 334	-40	28 666
Fonds pour la prévention	10 229	2 090	0	12 319
Fonds d'actions spéciales	1 981	1 500	-57	3 424
Provision promesses pour subventions	2 830	0	-680	2 150
Provision vacances et heures supplémentaires	82	24	0	106
Provision CPCN (ex. Prévoyance.ne)	6 866	0	-1 962	4 904
Provision spéciale pour dommages non couverts	1 599	0	-299	1 300
	50 958	4 948	-3 037	52 870
Fonds des missions de secours	2 092	118	-39	2 172
Total	53 051	5 066	-3 076	55 041

	01.01.2020	Attributions	Dissolutions	31.12.2020
Fonds pour l'intervention	25 867	1 505	0	27 372
Fonds pour la prévention	9 259	969	0	10 229
Fonds d'actions spéciales	2 067	0	-86	1 981
Provision promesses pour subventions	2 660	170	0	2 830
Provision vacances et heures supplémentaires	115	0	-33	82
Provision Prévoyance.ne	6 866	0	0	6 866
Provision spéciale pour dommages non couverts	1 870	0	-271	1 599
	48 704	2 644	-390	50 958
Fonds des missions de secours	1 823	269	0	2 092
Total	50 528	2 913	-390	53 051

09

Provision pour risques liés aux placements de capitaux - chiffres en milliers de francs

01.01.21	Attributions	Utilisations	Dissolutions	31.12.21
50 494	6 331	0	0	56 825

01.01.20	Attributions	Utilisations	Dissolutions	31.12.20
44 453	6 041	0	0	50 494

RLAB Art. 77

- 1 La Chambre prend toutes les dispositions pour adapter le niveau du capital, des réserves et des provisions aux risques couverts et à leur évolution.
- 2 Elle définit le plan stratégique d'allocation des placements en fonction de la situation actuelle et prévisible des marchés financiers.
- 3 La part des placements en liquidités, revenus fixes et immobilier direct, ainsi que celle des placements en francs suisses, ne peut être inférieure aux deux tiers de l'ensemble des placements.

Part des placements en liquidités et revenus fixes au 31.12.2021	71.84 %
Part des placements en francs suisses au 31.12.2021	93.95 %

La provision permet d'absorber les pertes sur les cours et de préserver les réserves et provisions indispensables à la couverture des risques assurés.

Le niveau de la provision pour fluctuation de cours et de change dépend:

- a de l'allocation stratégique. Plus le risque intrinsèque à l'allocation choisie est élevé et plus la provision sera importante.
- b de l'appréciation du risque inhérent à chaque catégorie d'actifs. Les titres les plus risqués peuvent être provisionnés jusqu'à 40 % alors que les placements obligataires en CHF ne sont couverts qu'à 7.5 %.

Provision requise	15.35 %
Représentant un montant de	56 825
Provision à fin 2020	50 494

	2021	2020
Provision nécessaire au 31.12	-56 825	-50 494
déjà mis en réserve selon bilan	56 825	50 494
Provision manquante au 31.12	0	0

10

2021 2020

Passifs de régularisation - chiffres en milliers de francs

6 778 6 201

Primes encaissées d'avance	5 755	5 217
Passifs transitoires	1 023	983
Autres passifs transitoires	0	1

11

Dettes - chiffres en milliers de francs

8 115 5 168

Engagements envers des organisations liées	40	166
OFROU	0	126
SSCM	40	40
Autres dettes	8 075	5 002
(dont dette LPP)	87	87

12

Primes de réassurance - chiffres en milliers de francs

-3 248 -2 426

UIR primes de réassurance Feu	-1 169	-1 144
UIR primes de réassurance éléments naturels	-1 720	-1 863
POOL mise de fonds	-1 065	-1 059
UIR bonus prime	706	1 639

13

	2021	2020
Charges nettes des sinistres - chiffres en milliers de francs	-32 990	-6 568
Charges nettes feu	-4 162	-5 402
Charges nettes éléments naturels	-61 335	-1 600
Produits de la réassurance	32 316	24
Recours sur sinistres	191	409

14

	2021	2020
Variation des provisions techniques et des provisions pour fluctuation et sécurité - chiffres en milliers de francs	3 132	-3 041
Provision rabais s/primés futures	2 900	-2 900
Provision CIREN	6	-403
Pool dommages sismiques	120	51
Engagement statutaire UIR	58	155
Participation au capital du Pool	48	56

15

	2021	2020
Charges d'exploitation - chiffres en milliers de francs	-5 048	-4 863
Pool technique	-1 727	-1 882
Pool administratif	-1 913	-1 725
Autres charges d'exploitation	-1 408	-1 256

INFORMATIONS SECTORIELLES

Assurance

16

	2021	2020	Variation
Résultat technique - chiffres en milliers de francs			
Produits de l'assurance			
Primes brutes	23 999	26 591	-2 592
Primes de la réassurance	-3 248	-2 426	-821
Primes nettes d'assurance	20 751	24 165	-3 413
Charges liées aux sinistres			
Charges liées aux sinistres Feu	-3 971	-4 992	1 021
Part de la réassurance	0	1	-1
Charges nettes liées aux sinistres feu	-3 971	-4 991	1 020
Charges liées aux sinistres Eléments naturels	-61 335	-1 600	-59 735
Part de la réassurance	32 316	23	32 293
Charges nettes liées aux sinistres éléments naturels	-29 019	-1 577	-27 442
Total net des charges liées aux sinistres	-32 990	-6 568	-26 422
Modification des provisions techniques	2 900	-2 900	5 800
Modifications des provisions pour fluctuation et sécurité	232	-141	372
Charges d'exploitation			
Salaires	-5 710	-5 374	-336
Charges sociales	-1 232	-1 235	2
Autres charges de personnel	3 302	3 001	301
Total des charges de personnel	-3 640	-3 608	-32
Charges des locaux	-196	-263	66
Charges d'administration	-364	-338	-26
Charges d'informatique	-848	-654	-194
Total des charges administratives	-1 408	-1 255	-153
Total des charges d'exploitation	-5 048	-4 863	-185
Autres produits d'exploitation	15	23	-8
Autres charges d'exploitation	-25	-1	-23
Résultat technique	-14 164	9 715	-23 879

INFORMATIONS SECTORIELLES

Prévention et lutte contre les dommages

17

2021 2020 Variation

Prévention - chiffres en milliers de francs

Produits			
Contribution pour la prévention	4 944	4 862	83
Autres recettes	110	96	14
Total des produits	5 054	4 958	97
Charges			
Majoration et réduction de la prime de risque à la charge de la prévention	-516	-618	102
Subsides pour mesures constructives et techniques	-794	-1 088	294
ECAPi	-22	-39	17
Frais prévention éléments naturels	-65	-90	25
Frais de personnel et administratifs	-2 247	-1 982	-264
Total des charges	-3 644	-3 818	174
Variation des provisions non techniques			
Ajustement au fonds pour la prévention des dommages	-2 090	-969	-1 121
Variation provision promesses pour subventions	680	-170	850
Total variation des provisions non techniques	-1 410	-1 139	-271
Résultat pour la prévention	0	0	0

INFORMATIONS SECTORIELLES

Prévention et lutte contre les dommages

18

2021 2020 Variation

Intervention - chiffres en milliers de francs

Produits			
Contribution pour la défense incendie	5 510	5 450	60
Contribution des assureurs privés	1 207	1 218	-11
Contribution OFROU	50	50	0
Facturation abonnements de raccordement détection incendie	530	519	11
Autres recettes	954	703	251
Total des produits	8 251	7 940	311
Charges			
Subventions véhicules	-544	-548	4
Subventions matériel	-283	-314	31
Subventions formation et équipement personnel	-1 272	-820	-452
Centrale d'alarme et d'engagement	-200	-200	0
Subventions pour les constructions et locaux	-303	-347	44
Subventions aux SIS et régions	-26	-26	0
Subvention pour adductions	-279	-442	163
Jeunes sapeurs-pompiers (JSP)	-1	-1	1
Sapeurs-pompiers d'entreprise	-4	-24	20
Frais inspectorat	-26	-24	-2
Frais logistique	-913	-720	-194
Frais bureau technique	-337	-344	7
Frais informatique	-334	-270	-64
Frais de personnel et administratifs	-2 401	-2 419	17
Divers	-50	-22	-27
Total des charges	-6 974	-6 521	-453
Variation des provisions non techniques			
Prélèvement au fonds actions spéciales pour la prévention	57	86	-29
Ajustement au fonds pour l'intervention	-1 334	-1 505	170
Total variation des provisions non techniques	-1 277	-1 419	142
Résultat pour l'intervention	0	0	0
Total de la prévention et de l'intervention	0	0	0

INFORMATIONS SECTORIELLES

Missions de secours

19

2021 2020 Variation

Chiffres en milliers de francs

	2021	2020	Variation
Produits			
Facturation aux communes	1 575	1 594	-19
Contribution Ofrou	580	582	-2
Contribution PAAT (Poste d'alerte atomique)	4	4	0
Contribution Detec	47	47	0
Facturation interventions	681	589	92
Contribution cantonale	50	50	0
Conventions diverses	15	0	15
Autres recettes	28	14	14
Total des produits	2 980	2 880	100
Charges			
Charges salariales	-1 536	-1 535	-1
Formation	-289	-83	-206
Mandat, étude et honoraires	-10	-27	17
Locaux	-121	-117	-4
Frais d'interventions	-32	-36	4
Hydrocarbures lac de Neuchâtel	-50	-50	0
Véhicules	-346	-225	-120
Equipement et matériel	-233	-265	33
Centrale d'alarme	-115	-115	0
Frais gestion et inspectorat	-97	-77	-20
Frais divers	-72	-80	8
Total des charges	-2 901	-2 611	-289
Variation des provisions non techniques			
Prélèvement / attribution au fonds des missions de secours	-118	-269	151
Attribution / prélèvement au fonds des missions de secours réservé	39	0	39
Total variation des provisions non techniques	-79	-269	190
Résultat des missions de secours	0	0	0

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Chiffres en milliers de francs

20

2021 2020

Produits des placements de capitaux	28 502	20 426
Produits des actions suisses		
Dividendes	761	428
Gains réalisés	644	358
Gains non réalisés	13 149	3 571
Produits des actions étrangères		
Dividendes	204	471
Gains réalisés	799	1 000
Gains non réalisés	3 626	3 463
Produits des immeubles		
Produits	4 306	4 427
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des fonds immobiliers		
Dividendes	452	397
Gains réalisés	783	380
Gains non réalisés	1 771	2 779
Produits des obligations suisses		
Produits des intérêts	949	1 050
Gains réalisés	41	36
Gains non réalisés	528	317

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Chiffres en milliers de francs

20

	2021	2020
Produits des obligations étrangères	377	806
Produits des intérêts	181	146
Gains réalisés	91	128
Gains non réalisés	104	532
Autres titres	0	0
Dividendes	0	0
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Prêts	9	6
Produits des intérêts	9	6
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des liquidités	103	936
Produits des intérêts	-1	0
Gains réalisés	71	736
Gains non réalisés	32	200

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Chiffres en milliers de francs

21

	2021	2020
Charges sur placements de capitaux	-4 395	-9 386
Charges sur actions suisses	-141	-848
Pertes réalisées	-77	-748
Pertes non réalisées	-65	-100
Charges sur actions étrangères	-290	-4 552
Pertes réalisées	-37	-4 103
Pertes non réalisées	-253	-450
Charges sur immeubles	-908	-342
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges des immeubles	-908	-342
Charges sur fonds immobiliers	-141	-444
Pertes réalisées	-7	-12
Pertes non réalisées	-134	-433
Charges sur obligations suisses	-1 113	-1 149
Pertes réalisées	-90	-181
Pertes non réalisées	-1 022	-968
Charges sur obligations étrangères	-846	-550
Pertes réalisées	-149	-208
Pertes non réalisées	-697	-342
Autres titres	0	0
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Chiffres en milliers de francs

21

	2021	2020
Charges sur prêts	0	0
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur liquidités	-179	-672
Pertes réalisées	-164	-506
Pertes non réalisées	-15	-166
Charges liées aux placements de capitaux	-778	-828
Frais gestion	-778	-828
Frais de transactions	0	0

22

Résultat des placements de capitaux
avant variation des provisions

	2021	2020
Résultat des placements de capitaux avant variation des provisions	24 106	11 040
Résultat des actions suisses	14 413	3 509
Résultat des actions étrangères	4 339	382
Résultat des immeubles	3 398	4 085
Résultat des fonds immobiliers	2 865	3 112
Résultat des obligations suisses	406	255
Résultat des obligations étrangères	-469	255
Résultat des autres titres	0	0
Résultat des prêts	9	6
Résultat des liquidités	-76	264
Charges liées aux placements de capitaux	-778	-828

23

Variation des provisions pour risques liés
aux placements de capitaux

	2021	2020
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	-6 331	-6 041

HORS EXPLOITATION

Chiffres en milliers de francs

24

	2021	2020
Résultat hors exploitation	306	-425
Produits mandat salaires	0	28
Produits exceptionnels	0	46
Dissolution de la provision pour engagement de prévoyance	1 962	0
Redevance Etat (en application art. 89 LAB)	-156	-500
Attribution au fonds d'actions spéciales	-1 500	0

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

	2021 CHF (indice 118)	2020 CHF (indice 118)
Valeurs d'assurance - Incendie		
Immeuble, Place Pury 3, Neuchâtel	2 600 000.00	2 600 000.00
Immeuble, Grand Rue 16, Rue J.-J. Rousseau 2, Môtiers	1 924 484.05	2 052 520.00
Immeuble, Rue Pourtalès 13, Neuchâtel	5 529 950.00	5 529 950.00
Immeuble, Beaux-Arts 13, Neuchâtel	3 879 920.00	3 879 920.00
Immeuble, Rue de la Promenade 11, Fontainemelon	2 611 020.00	2 611 020.00
Immeuble, Rue Pourtalès 2, Neuchâtel	5 360 610.00	5 360 610.00
Immeuble, Faubourg du Lac 2, Neuchâtel	6 768 700.00	6 768 700.00
Immeuble, Rue de l'Arc-en-Ciel 16, La Chaux-de-Fonds	2 555 000.00	2 555 000.00
PPE garage collectif, Rue de l'Arc-en-Ciel, La Chaux-de-Fonds	145 455.00	145 455.00
Immeuble, Place de la Gare 4, Neuchâtel	8 801 770.00	8 801 770.00
Immeuble, Rue de la Fiaz 15, La Chaux-de-Fonds	3 775 000.00	3 775 000.00
PPE, Rue de la Couronne 3 et 5, St-Aubin	2 737 560.51	2 737 560.51
Immeuble, Rue du Rafour 5, St-Aubin	3 543 845.00	3 543 845.00
Immeuble, Avenue des Cadolles 7, Neuchâtel	6 775 000.00	6 775 000.00
Immeuble, Rue du Verger-Rond 2, Neuchâtel	7 343 040.00	7 343 040.00
Immeuble, Rue Chandigarh 4, La Chaux-de-Fonds	6 285 000.00	6 285 000.00
Copropriété garage collectif, Promenade Le Corbusier 15 a, La Chaux-de-Fonds	1 181 833.33	1 181 833.33
PPE, Clos-Pury 15, Couvet	9 975 147.12	8 641 559.32
Installations d'exercices, La Presta, Couvet	1 068 000.00	1 068 000.00
Immeuble, Rue Pré-Landry 22, Boudry	3 390 000.00	3 390 000.00
Immeuble, Rue Pré-Landry 24, Boudry	3 195 000.00	3 195 000.00
Immeuble, Rue Pré-Landry 26, Boudry	3 380 000.00	3 380 000.00
Copropriété garage collectif, Rue Pré-Landry 20-26, Boudry	1 350 308.00	1 350 308.00
Total	94 176 643.01	92 971 091.16

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE**Forme juridique et but**

La Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (ci-après: « CPCN ») est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat, doté de la personnalité juridique et ayant son siège à La Chaux-de-Fonds. Elle est inscrite au Registre du commerce.

La CPCN (ex. Prévoyance.ne) a pour but d'assurer le personnel des employeurs de la fonction publique du canton de Neuchâtel contre les conséquences économiques de la retraite, de l'invalidité et du décès.

Chiffres-clés ressortant du rapport annuel 2020 de CPCN (connus lors de l'établissement des comptes)

	31.12.2020	31.12.2019	Évolution
Capital de prévoyance des assurés actifs du plan de base	2 874 072 662.20	2 782 297 558.80	91 775 103.40
Avoirs de vieillesse des invalides du plan de base	120 656 198.75	116 930 778.35	3 725 420.40
Capital de prévoyance des assurés actifs du plan des médecins-cadres	7 498 911.60	6 818 147.35	680 764.25
Capital de prévoyance des assurés actifs	3 002 227 772.55	2 906 046 484.50	96 181 288.05

La part du découvert technique au 01.01.2021 imputable à l'ECAP est de CHF 4'904'187 (01.01.2020: CHF 5'253'625).

L'évolution annuelle tient compte, en synthèse, de l'impact de l'entrée en vigueur du nouveau règlement de liquidation partielle. La référence à la détermination du découvert est désormais le degré de couverture (31.12.2020: 76.6%) et non plus le taux de couverture (31.12.2019: 61.2%). Avec ce règlement, la CPCN a la possibilité de déduire la réserve de fluctuation de valeur (RFV) de la part non capitalisée des engagements pour déterminer son degré de couverture.

En parallèle, la garantie octroyée par le Conseil d'Etat dans son arrêté du 3 juillet 2019 est réduite d'autant passant au 31.12.2020 à CHF 4'904'187 (31.12.2019 CHF 5'253'625).

Si ces changements permettent cette réduction bienvenue du découvert, il est cependant à noter qu'à l'avenir la RFV n'absorbera plus les variations de résultat étant d'ores et déjà entièrement attribuées à la réduction du découvert technique.

Afin de parer à la volatilité potentielle future des marchés boursiers en relation aux effets de bord économiques liés au COVID, l'ECAP conserve au 31.12.2021, une provision pour les engagements de prévoyance égale au découvert technique.

AFFAIRES JURIDIQUES EN SUSPENS

Deux litiges sont ouverts au 31.12.2021 qui ne devraient pas avoir de conséquences financières pour l'ECAP.

TRANSACTIONS AVEC DES PERSONNES OU DES ORGANISATIONS LIÉES

Sont considérées comme liées, les organisations ou entités suivantes:

- l'Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA),
- l'Union intercantonale de réassurance (UIR),
- l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI),
- le Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques (Pool),
- la Fondation de prévention des établissements cantonaux d'assurance (FOPECA),
- la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP),
- la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (CPCN),
- la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC),
- l'Office fédéral des routes (OFROU),
- la République et Canton de Neuchâtel.

Il existe entre ces organisations et l'ECAP une multitude de rapports de natures juridique, économique et sur le plan du personnel. Les transactions avec ces organisations reposent sur des rapports commerciaux normaux et sont réalisées aux conditions du marché comme elles le seraient avec des entités indépendantes, de façon légale et régulière. D'éventuelles conditions particulières sont expliquées en annexe. Il n'existe de part et d'autre ni liens de capitaux, ni cautions.

Toutes les personnes physiques (membres de la direction et de la Chambre d'assurance immobilière) qui exercent une influence déterminante sur les affaires de l'ECAP sont également considérées comme liées.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

Les risques identifiés font périodiquement l'objet d'un examen en vue d'en évaluer la probabilité et l'impact. L'évaluation périodique des risques ainsi que les mesures proposées pour écarter, réduire ou répercuter ces risques sont approuvées par la direction et, le cas échéant, par la Chambre d'assurance immobilière. La situation est observée en permanence.

En interne, la direction a pris des dispositions en vue d'harmoniser la clôture annuelle des comptes avec les normes comptables applicables, mais aussi pour garantir la régularité de la présentation des comptes. Ces mesures consistent à employer des systèmes et des procédures comptables modernes, à effectuer la clôture annuelle des comptes, à pratiquer un double contrôle, à séparer les fonctions et à produire des comptes rendus réguliers.